

PRINCIPALES QUESTIONS POSEES PAR LES RADIOS CANDIDATES

1. Question de Roger Sebyera, Directeur de la Radio communautaire de Rutshuru : comment élaborer le Budget du projet

Réponse

- Unité de quantité : veut dire la spécification de la ligne de dépense, exemple : Ordinateur peut être exprimé en **Pièce**
- Quantité : renvoie à **Combien, le nombre** de pièce
- Unité de fréquence : c'est la **périodicité, la régularité** de survenance, de commande, d'exécution ... Exemple : mois, année, bimestre, ...
- Fréquence : renvoie au **nombre de fois** que cela interviendra pendant la durée du projet
- Prix unitaire : ce que l'on doit **dépenser en une commande**
- Coût total : c'est ce qui est prévu pour dépenser durant l'ensemble de la durée du projet. Il s'obtient en multipliant la quantité par la fréquence par le prix unitaire (CT = Quantité X Fréquence X Coût Unitaire)
- La rubrique Descriptions renvoie aux différents groupes de dépenses que l'on réalisera dans le projet, la liste est reprise en titre indicatif mais chaque radio devra l'adapter par rapport à ses prévisions

2. Question : Est-ce la Radio peut écrire un projet de reboisement ?

Réponse : Non, la Radio ne peut proposer que le Projet de production média sous toutes ses formes, dans les limites proposées par l'appel à manifestation d'intérêt

3. Question de la Radio Muungano Jacques Kikuni : quelle est la durée du projet, est-ce qu'on peut écrire un projet pour une durée de 12 mois ?

Réponse : La durée de mise en œuvre des projets est de **38 mois**

4. Question : Nous sommes une OSC des jeunes et voudront participer au projet en assurant la diffusion dans 15 radios de notre zone, est-ce que c'est possible ?

Réponse : Non, les OSC sont conseillées de rejoindre le processus à travers le chargé de projet PAMOJA de ACTED et les coordonnées sont : **BISIMWA Patient, 0971601372**

5. Question de Moïse Azanga de la Radio communautaire Nava d'Isiro : à propos de l'Appel d'Offre, est-ce que toutes les radios peuvent postuler ?

Réponse : Seules les radios de proximité se trouvant dans la zone du projet (Tanganyika, Maniema, Tshopo, Ituri, Nord - Kivu et Sud – Kivu) sont appelées à concourir

6. Question de Jean HAMULI BAZIRE Radio Nyabibwe : concernant ePOP, n'importe quelle vidéo enregistrée par la radio peut vous être envoyée ?

Réponse : La production vidéo ePOP se fera sur base des sujets tirés de 3 thématiques et chaque délégué des radios et OSC présentera la vidéo réalisée dans sa zone mais sur la même thématique.

